

LA STATUE RETROUVÉE

LA “NOTRE-DAME DES PRÊTRES DE L’HÔPITAL NABUISSON”

RAUL DAL TIO

Dans la rue De Tillier actuelle, à la hauteur des numéros 9 et 11, au niveau de la première rangée de fenêtres, à l’intérieur d’un édicule fermé par une petite porte, une vierge en céramique nous observe derrière des vitres légèrement opaques (figures. 1, 2). C’est la petite sculpture que Lin Colliard décrit en 1986 dans son *Vecchia Aosta*, que « l’on peut observer de nos jours encore sur la façade de la maison Montegrandi » ; il ajoute qu’« [...] il s’agit très probablement de la statue que De Tillier appelait *Notre-Dame de l’Hôpital des Prêtres* (La sculpture en bois du XIV^e siècle [N.D. de la Pitié] a été enlevée il y a une vingtaine d’années et remplacée par une autre plus récente) »¹.

Ces quelques lignes nous apprennent que la statue d’origine était en bois, qu’elle remontait au XIV^e, qu’elle a été enlevée vers la moitié des années soixante² et qu’elle était placée dans sa niche au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, quand le *Nobiliaire du Duché d’Aoste* a été écrit par Jean-Baptiste de Tillier (la première rédaction date de 1721, la seconde de 1733).

Toujours dans le *Nobiliaire*, à propos du mariage entre le marquis Adalberto Pallavicini-Ceva et Philiberte, fille de Jean-François La Creste, prédécesseur de Pierre-Léonard Roncas comme premier secrétaire d’Etat du Duc de Savoie, il est indiqué que « *Philiberte La Creste baronne de Gignod est issu entre autres enfants le seigneur Charles-Emanuel marquis Pallavesin, en faveur duquel madame sa mere disposa de la ditte baronnie de Gignod, seigneurie de Doues, de la maison d’Aoste existante en la rue Nabuissou vis-à-vis de la Nôtre-Dame de l’hospital des prêtres, laquelle est à présent de plusieurs particuliers [...]* »³.

Dans ce texte, De Tillier ajoute deux autres informations sur la position de la sculpture, qu’il vaut la peine de rappeler : la rue *Nabuissou* qui y est citée prend son nom de l’*Hôpital de Columpnis*, également appelé *Hôpital Nabuissou*, fondé pour accueillir les prêtres malades ou de passage à Aoste, d’où l’appellation de la vierge « protectrice de l’hôpital des prêtres ».

Dans son *Mémoire sur les anciens Hôpitaux de la Vallée d’Aoste* (1876), Anselme-Nicolas Marguerettaz ne dit rien au sujet d’une niche abritant une sculpture à l’*Hôpital de Columpnis soit Nabuissou*⁴.

L’information, probablement prise chez De Tillier, est contenue dans le manuscrit inédit du chanoine Dominique Noussan sur la topographie historique d’Aoste, rédigé vers 1911 : « *Maison Forré, jadis Nabuissou, rue de Tillier. Sur la façade de cette maison qui dès...appartenait à ...on vit une niche haute de...dans laquelle se conserve sous verre une ancienne statue de la S. Vierge qui était probablement vénérée dans l’Hôpital. Cette maison (Forré) passa à Montegrandi* »⁵.

DE L’HÔPITAL NABUISSON À LA MAISON FORRÉ – MONTEGRANDI

À partir du XIII^e siècle, la rue De Tillier actuelle s’appelle rue Nabuissou, du nom de l’hôpital homonyme. L’acte de fondation de l’hôpital, anciennement dit « *de Columpnis* » remonte à 1227 et est transcrit par l’évêque Joseph-Auguste Duc. Dans une note, celui-ci précise que l’original est

¹ L. COLLIARD, *Vecchia Aosta*, Musumeci editore, Aosta 1986, p. 56.

² La statue appartient aujourd’hui à un particulier. La vierge a été enlevée de sa niche par les propriétaires en 1963. La première restauration (par Mme Beneyton) a commencé en 1965 et s’est achevée en 1967. Dans les années 2016-2017, Mme Cuaz a effectué la dernière restauration.

³ A. ZANOTTO (dir.), J.-B. de Tillier, *Nobiliaire du Duché d’Aoste*, Aoste 1970, p. 443.

⁴ A.-N. MARGUERETTAZ, *Mémoire sur les anciens Hôpitaux de la Vallée d’Aoste*, BASA, 19, Aoste 1876, p. 33 et suivantes.

⁵ Dans une note rédigée sur un feuillet joint à la page 19 du manuscrit, Noussan demande à un notaire, non identifié, des renseignements sur les actes de transaction de la maison Forré à Beraud, puis à Laurent Montegrandi. Dans la réponse, le notaire Pignet précise que l’acte de transaction Beraud-Montegrandi a eu lieu à Aoste le 16 juillet 1881. D. NOUSSAN, Archives du Grand Séminaire d’Aoste, ms. 94_B_44.

conservé aux archives de l'évêché : « *Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris quod Wullelmus Boisson et uxor eius Ermenburga et Petrus eorum filius et Aymo sacerdos de Cognia donaverunt et concesserunt in perpetuum domino B. [il s'agit de l'évêque Boniface de Valperga⁶] Augustensi episcopo et eius successoribus hospitale illud cum omnibus pertinenciis quod ipsi fundaverunt et edificaverunt infra civitatem Auguste in loco qui dicitur Columpnas, tali condicione apposita quod episcopus, qui pro tempore fuerit, non possit bona ipsius hospitalis sibi appropriare* »⁷.



Fig. 1. Aoste, rue De Tillier



Fig. 2. La niche et sa statue moderne

Dans l'*Histoire de l'Église d'Aoste*, l'évêque Duc résume de manière exhaustive l'histoire de sa fondation : « *Les fondateurs de l'hôpital de Nabuisson furent Vuillerme Buisson, originaire vraisemblablement de Charvensod, sa femme Ermenburge, leur fils Pierre et le prêtre Aimon, curé de Cogne. Désirant ouvrir une maison de refuge aux malades et aux pèlerins, si nombreux dans le moyen âge, ces charitables chrétiens bâtirent un hôpital dans le quartier de la ville appelé Bicaria sur les ruines d'un édifice orné jadis de colonnes. Dès sa fondation, cet hôpital prit le nom d'hôpital des Colonnes ou de Bicaria et, plus tard, celui de Nabuisson. Ayant construit et doté convenablement cette maison hospitalière, les pieux fondateurs ne crurent pouvoir la confier à de meilleures mains qu'à celles de l'évêque* »⁸.

L'hôpital Nabuisson est appelé par Jean-Baptiste de Tillier « Hôpital des prêtres » pour deux raisons : l'évêque Boniface de Valperga concède aux fondateurs de l'hôpital (Vuillerme Boisson, Ermenburge, leur fils Pierre et Aymon de Cogne) de revêtir l'habit religieux « [...] *episcopus Augustensis, concessit et contulit predominantis III^{or} ut ipsi, suscepto religionis habitu [...]* ». La tâche de cette communauté était de recevoir et d'accueillir les pèlerins ; par la suite, l'hospitalité s'étend aux prêtres et aux religieux en voyage. Quand l'hôpital est uni à la mense épiscopale (bulle papale de Calixte III du 11 octobre 1457), l'une des conditions est de garder quatre lits pour les pauvres prêtres pèlerins.

Dans son *Mémoire sur les anciens hôpitaux de la Vallée d'Aoste*, Anselme-Nicolas Marguerettaz affirme que l'hôpital se trouve près de l'une des portes médiévales d'Aoste, appelée *Porte Ferrière*, séparant le territoire du Couvent Saint-François de la voie publique : « *visitavimus hospitale de Nabuisson prope portam Ferreriam* »⁹.

⁶ A. P. FRUTAZ, *Le fonti per la storia della Valle d'Aosta*, Aosta 1998, pp. 298-299.

⁷ J.-A. DUC, *Cartulaire de l'Évêché d'Aoste*, Turin 1884, pp. 108-110.

⁸ J.-A. DUC, *Histoire de l'Église d'Aoste*, II, p. 198.

⁹ D'après le chanoine Marguerettaz, la porte est appelée ainsi par assonance avec *fer* ou *ferrarius* (forgeron), car le passage aurait été barré par une grille en fer. Elle est aussi mentionnée en 1303 dans le *Liber Reddituum Capituli Auguste* comme *Porta Fabris* ou

L'hôpital Nabuisson est l'objet d'un intérêt particulier de la part de l'évêque d'Aoste, Oger Moriset. Celui-ci fait construire un passage surélevé, une sorte de passerelle qui part du palais de l'évêché et traverse le jardin du nord au sud, pour arriver aux maisons aux abords de la voie publique (la rue De Tillier actuelle) ; une fois traversée la maison en face de l'hôpital, elle enjambe la rue pour le rejoindre. Un document du 15 septembre 1428 est plutôt explicite au sujet du projet proposé par Moriset¹⁰ : « *Nos Ogerius [...] intenderimus construi facere unam logiam fusteam in civitate Auguste super strata publica moventem desuper muro et porta grangie nostae* ». De plus, le texte précise que la maison face à l'Hôpital Nabuisson¹¹ appartenait à la mense épiscopale (cette maison était où se trouve l'ex Brasserie du Commerce, devenue aujourd'hui un magasin de vêtements ; en effet, les lys du Chapitre de la Cathédrale surmontent la porte d'entrée). Moriset avait acheté depuis peu, « *nuper acquisivimus* », une « grange » à un certain Iohannes fils de Colletus Magnini, sur le terrain de laquelle la structure aurait dû s'appuyer.

Les réticences manifestées par le recteur du Nabuisson, Perrinus Bertini, qui craint vraisemblablement une ingérence directe de la part de l'évêque, sont surmontées en lui concédant – à lui et à ses successeurs – la propriété du passage surélevé. Mgr Duc décrit la question ainsi¹² :

« *Notre évêque conçut le projet de réunir l'évêché à l'hôpital des Colonnes soit Nabuisson per une galerie. Dans ce but, il fit l'acquisition d'une grange attenante à l'évêché, mouvante de la mense et possédée par Jean Magnin. Perrin Bertin, recteur du même hôpital avait, de son côté, acheté de Jacquemet Besson Beczon la maison située en face de l'hôpital. La communication entre l'évêché et la maison Nabuisson devenait facile, à l'aide d'une galerie en bois, partant de l'évêché, traversant la rue et aboutissant à l'hôpital. Pour aplanir les difficultés que suscitait le recteur Bertin, l'évêque lui donna en fief cette galerie, sous la réserve de douze deniers de servis annuel et de douze deniers de plaît. On convint encore qu'à la mort ou à la translation de Moriset à un autre siège, la porte donnant accès à la galerie, du côté de la grange susdite, pourrait être murée par le recteur de l'hôpital et même qu'il serait loisible à celui-ci d'enlever ou de détruire la galerie posant sur la muraille de l'hôpital, s'il arrivait que les successeurs de Moriset voulussent s'en emparer contre le gré du recteur ou de son feudataire. Ces derniers seraient, dans ce cas, libérés de toute prestation. Cet accord fut, de consentement mutuel, soumis à l'approbation du pape et du chapitre cathédral. Le chanoine Pierre Glassard, neveu de l'évêque, et Jacques Bequet professeur de chirurgie, furent présents à cet acte, qui fut stipulé, le 15 septembre 1428, à l'évêché dans la chambre de la chapelle Saint-Thomas* ».

Reste-t-il des traces de ce passage à travers l'édifice en face de la maison qui appartiendra ensuite aux Forré-Montegrandi ? Au premier étage, il y a une longue pièce étroite, dotée d'une fenêtre, qui donne sur une petite cour. La limite supérieure est couronnée d'un tympan à l'intérieur duquel est peint un angelot indiquant le soleil, accompagné de la devise SOLI FIDE DEO VITÆ QUOD SUFFICIT OPTA/SIT TIBI SA(...)LUS CÆTERA CRED(...), « *ne te fie qu'à Dieu, ne souhaite dans la vie que ce qui est suffisant, la santé te soit chère, ne croit nullement au*

Porta Ferrayri. L'*Extractus Anniversariorum* la cite également comme *Portam Ferrariam*, en tant que lieu de passage de la procession pour la fête de saint Jean-Baptiste : « *per vicum prope fratres minores et per portam ferrariam* ». Deux documents de 1433 et de 1434 du Fonds Cordone contiennent respectivement les termes *ferrata* et *ferraria*. Les originaux sont conservés aux Archives historiques de l'Évêché, 162, documents 23 et 69. Les transcriptions sont aux AHR, Fonds Cordone, vol. 10, documents 22/p. 2, 58/p. 1 et 66/p. 2. A.-N. MARGUERETTAZ, *Mémoire...* cit., pp. 33-34 ; A. M. PATRONE, *Liber Reddituum Capituli Auguste*, Deputazione Subalpina di Storia Patria, Torino 1957, pp. 120, 153 ; O. ZANOLLI, L. COLLIARD, *Les Obituaires d'Aoste*, BAA, X, Aosta 1980, p. 217.

¹⁰ Le document conservé aux Archives historiques de l'Évêché a été transcrit intégralement dans A.-N. MARGUERETTAZ, *Hôpitaux anciens du Val d'Aoste*, BASA, IX bull., Aoste 1876, pp. 46-47 ; Archives historiques de l'Évêché, 162, doc. 69. La transcription des documents sur ce projet architectural est aussi conservée dans le fonds Gal-Duc, Archives du Grand Séminaire d'Aoste, carton XX, app. A, n° 1, doc. 4 et carton XX, app. A, n° 1, doc. 53 ; M.-R. COLLIARD, *Inventaire du Fonds Gal-Duc*. « Archivum Augustanum », VIII, N.S., Aoste 2008, doc. 180, p. 315 ; D. PLATANIA, *Oger Moriset*, Aosta 2003.

¹¹ Une note concernant la maison des barons La Creste. En 1582, le duc Charles-Emmanuel I^{er} récompense Jean-François La Creste pour ses services en l'investissant des terres de Gignod, Doues, Saint-Etienne, Saint-Martin-de-Corléans, Etroubles et Saint-Oyen avec le titre de baron. Jean-François épouse Anne Vaudan, fille du vice-bailli Jean-François Vaudan. De cette union naissent trois filles : Marie, Anne et Philiberte. Cette dernière épouse le marquis Adalberto Pallavicini. Leur fils Charles-Emmanuel recevra de sa mère le titre de baron de Gignod et de Doues, ainsi que la maison « existante en la rue Nabuisson vis-à-vis de la Nôtre-Dame de l'hôpital des prêtres, laquelle est à présent de plusieurs particuliers ».

¹² J.-A. DUC, HEA, IV, p. 332.

reste »¹³. Les côtés du tympan sont à leur tour couronnés de deux dalles de marbre « bardiglio » qui traversent toute l'épaisseur du mur et sont visibles de l'extérieur sur la façade (figures. 3, 4). Des traces évidentes d'un seuil en pierre sont discernables au sol et disparaissent sous la maçonnerie du périmètre. Juste en face, un mur du XIX^e siècle en briques dissimule probablement la continuation vers la rue De Tillier.

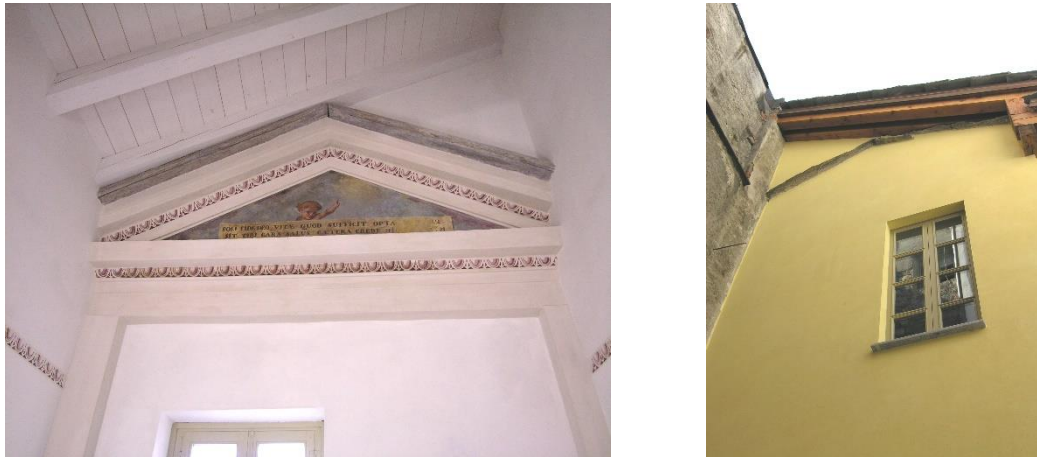


Fig. 3, 4. Le tympan vu de l'intérieur et de l'extérieur

Cette ouverture donne vers l'est et non pas vers le sud, c'est-à-dire dans la direction de l'Hôpital Nabuisson. Il est ainsi possible d'envisager que la galerie surélevée de la passerelle de Moriset pouvait passer tout droit du nord au sud jusqu'à la maison, tourner ensuite vers l'est, puis repartir en direction sud jusqu'à l'hôpital.

En 1434, l'évêque Georges de Saluces obtient du recteur de Nabuisson, Johannes Dureti, la concession de passer avec une "*galeriam pontem ambulatorium seu lobiam*" par la cour de l'Hôpital pour atteindre le Collège Saint-Bénin¹⁴. Ce dernier document, signalé par Duc et presque entièrement transcrit par Marguerettaz, est particulièrement intéressant, car il décrit dans le détail la continuation vers le Collège de cette passerelle en bois faite construire par Moriset entre le palais de l'Évêché et l'Hôpital Nabuisson.

Il n'y a aucun document attestant de l'existence d'une chapelle à l'intérieur de l'hôpital. Dans le *Culte de Saint Grat* de 1897, Pierre-Etienne Duc déclare, se référant à la visite pastorale de l'évêque Moriset du 1416, que l'Hôpital Nabuisson possédait une chapelle dédiée à Saint Grat, sur l'autel de laquelle fut placée la statue de la Bienheureuse Vierge Marie, information confirmée par la suite par Mgr Duc et par l'abbé Henry. La chapelle mentionnée dans la visite pastorale n'est pas celle de l'hôpital, mais celle qui se trouve un peu plus loin devant l'actuelle place Saint Grat¹⁵.

Un document que Bruno Orlandoni m'a gentiment fourni contient une référence à une maison située toujours dans la rue De Tillier, en face de l'hôpital Nabuisson, "située dans la ville d'Aoste près de la porte de San Grato, c'est-à-dire dans le marché aux bestiaux", dont les cohérences sont le *rivus ville* e le proprietà di Johannes de Casana, del nobile Nicholetus de Bocza, Nycodus Lostan., Bartolomeus de Sala, Bonifacius et Ybletus de Turre de GignoIl s'agit d'une reconnaissance du 13

¹³ Le sujet concernant la peinture est traité in R. DAL TIO, "*soli fide deo*" *L'epitaffio di Claude Guichard al palazzo Roncas e nella casa La Crête-Pallavicini di Aosta*, "Bollettino della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti", N. S., LXIII-LXIV, 2012-2013, Torino 2014, pp. 103-122.

¹⁴ Archives historiques de l'Évêché, 162, doc. 23. Le document est presque intégralement transcrit par A.-N. MARGUERETTAZ, *Hôpitaux ...cit.*, 47-48.

¹⁵ Anselme-Nicolas Marguerettaz dans ses *Mémoire des Anciens Hôpitaux de la Vallée d'Aoste* ne mentionne pas la présence d'une chapelle dédiée à saint Grat. A.-N. MARGUERETTAZ, *Mémoire ...cit.*, pp. 33-57; P.-ÉDUC, *Culte de saint Grat*, VIII, Aoste 1897, p. 8; J.-A. DUC, HEA, IV, Châtel-Saint-Denis 1909, p. 253; ABBÉ HENRY, *Histoire de la Vallée d'Aoste*, Imp. Marguerettaz, Aoste 1967, p. 117; M.-R. COLLIARD, *Atti sinodali e visite pastorali nella città di Aosta nel XV secolo*, Écrits d'Histoire, de littérature et d'art, Académie Saint-Anselme d'Aoste, 14, Aoste 2015, p. 217.

novembre 1426¹⁶ dans laquelle le recteur de l'hôpital Petrus Bertini fit le fief d'Aymonet de la Tour d'Etroubles, héritier de la défunte Anthonie dit *Mugniote*, ancien locataire du bâtiment. En face de l'entrée de la maison se trouvait un « *pillono* » dont Anthonie devait s'occuper ([...] *una cum de quo pillono existente exito ante dictam domun de quo pillono (corroso) dicta Anthoniaque tenere debet* [...]). Le terme pylône pourrait désigner les structures architecturales placées le long des routes de campagne qui ne sont que de simples oratoires dédiés à la Vierge Marie ou aux Saints patrons¹⁷. Est-ce que cela pourrait être l'emplacement de la statue puisque le « *pillono* » dépendait de l'hôpital et de la maison et que le locataire était obligé de s'en occuper ?

Au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, plus exactement en 1768, au moment de la rédaction du Cadastre Sarde, le bâtiment est géré par les frères Forré : le médecin Louis-César¹⁸ et l'avocat Jean-François-Joseph, fils du notaire Léonard Forré, qui occupent le domicile avec jardin et partie rurale de la *Rue Nabuisson méridionale*¹⁹. Vingt-trois ans plus tard, le 30 mai 1791, Louis-César achète l'immeuble à la mense épiscopale pour la somme de 11.000 livres, s'affranchissant de toute obligation d'hospitalité envers les pauvres prêtres pèlerins. Cette charge avait visiblement perduré jusque-là. L'évêque Duc raconte les termes de la transaction :

« La question de l'affranchissement des droits de réversibilité et de servitude de l'hôpital Nabuisson fut, en 1791, débattue entre le procureur de la mense et le feudataire. Louis-César Forré, médecin. N'ayant pu tomber d'accord. Mgr Solar et le médecin Forré établirent pour arbitre l'intendant de la province, lequel fixa à 11,000 livres le capital dû à la mense pour l'affranchissement. L'acte se passa le 30 mai 1791. L'évêque, « en sa qualité de recteur de l'hôpital, affranchit Forré de toutes servitudes et obligations imposées sur l'hôpital Nabuisson... et de tous les autres droits qui peuvent être dus pour dites maison, place et jardin, à la dite mense, pour la somme de 11.000, payable incontinent après toutes dues approbations du présent acte par les magistrats » c'est-à-dire de la R. Délégation. Telle fut la fin de l'hôpital Nabuisson »²⁰.

Louis-César Forré est décrit comme *feudataire*, ce qui signifie que, jusqu'en 1791, le bâtiment ne lui appartenait pas, mais qu'il en était le tenancier. Une plaque de cheminée en fonte retrouvée par les habitants actuels de la maison porte le monogramme de saint Bernardin, ainsi que les initiales L. F. sur le côté gauche et un N. plus petit à droite ; la date 1711, placée en bas, pourrait très vraisemblablement indiquer qu'il s'agit de la maison du père des deux frères, c'est-à-dire du notaire Léonard Forré, dont les initiales seraient donc L(EONARD) F(ORRE) N(OTAIRE). Le notaire Léonard Forré, à ne pas confondre avec Jean-Léonard (dont nous parlerons ci-après), est cité dans quelques documents des Archives du Chapitre de la Cathédrale, qui le situent entre 1723 et 1746²¹.

Ainsi, la famille Forré habite là dès le début du XVIII^e siècle ; le travail d'au moins deux générations de médecins, d'avocats et de notaires permet d'accroître le capital familial et d'acheter le bâtiment, tenu depuis plus de quatre-vingts ans.

Au début du XIX^e siècle, un document du Chapitre de la Cathédrale mentionne quatre frères Forré, fils de Jean-Léonard Forré, notaire également : Louis-César, médecin, Jean-Baptiste, avocat, Humbert-Joseph et Jean-Barthélemy. Il ne faut pas oublier leur sœur, Catherine Forré, qui épousera un notaire tout aussi riche : Jean-Baptiste Gerbore²².

¹⁶ AHR, Fonds Cordone, Vol. 3, doc. 202 (ex 140).

¹⁷ *Pillonus*, Pila, columna, Gall. *Pilier*. Charta ann. 1390. in Tabular. Massil. : Juxta Pilonum capellæ nostræ S. Bernardini. Charta Thossiac. ann. 1462 : Pro licentia manutenendi in ala Thossiaci duo scamna inter duos Pilonos existentes econtra domum M. Prisselli juxta alatoria ejusdem alæ. C. du Fresne du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, anastatica dell'ed. 1883, Arnoldo Forni, Sala Bolognese 1981, ad vocem. Il dizionario UTET riserva uno specifico significato al lemma Pilône: § 3 - "Tempietto votivo collocato ai margini delle strade, talvolta agli incroci o lungo il percorso di processioni ricorrenti annualmente, che ha solitamente una croce sulla sommità e, sulle facce, una o più nicchie con immagini sacre". *Grande dizionario della lingua italiana*, UTET.

¹⁸ Louis-César Forré sera syndic de la Cité de 1756 à 1758. A. CELI, *Il Comune di Aosta dal Medioevo alla fine dell'Antico Régime. 1470-1770*, in T. OMEZZOLI (dir.), *Il Comune di Aosta*, Le Château edizioni, p. 97.

¹⁹ AHR, Cadastre Sarde, Cité, parcellaire, 207, 208.

²⁰ J.-A. DUC, HEA, IX, p. 70; A.-N. MARGUERETTAZ, *Hôpitaux...cit.*, p. 51

²¹ ACCA, COVA 15 L DE D_171 et 053.1 ; COVA 11 L DE D_024.

²² ACCA, TIR PAR5 L B D_050a.

C'est avec Jean-Léonard que la consistance du patrimoine de la famille Forré atteint son sommet. Au sujet des finances de Jean-Léonard, Andrea Desandr  signale que le [...] notaire et administrateur du chef-lieu, *propri taire rentier* (champion de la *vente   rachat*) avec 18 domestiques   son service [...] laisse   ses h ritiers une fortune [...] d'au moins 200.000 francs »²³. D'ailleurs, en 1802, son nom est le seul, avec celui du Comte Sarriod de La Tour   figurer parmi les 550 contribuables les plus importants du D partement de la Doire²⁴.

Comme de nombreux autres notables d'Aoste, Jean-L onard ne d daignera pas la charge de conseiller de la municipalit  r volutionnaire au sein des conseils install s le 23 flor al de l'an X et le 2 brumaire de l'an XIII (13 mai 1802, 24 octobre 1804)²⁵.

Cependant, une fois transmis aux h ritiers, ce tr s riche patrimoine immobilier, en terres et rentes commence   diminuer. En effet, le 8 janvier 1876, Jean-Baptiste B raud, feu Joseph, n    Cesana Torinese et r sident   Bardonecchia, ach te la maison de Humbert Forr ²⁶ feu L onard par adjudication du tribunal civil d'Aoste : cela r sout le proc s intent  contre le lui en tant que d biteur principal²⁷.

Le 16 juillet 1881, Laurent Montegrandi, n    Suse et domicili    Aoste, ach te le b timent : l'acte est r dig  par le notaire Jean-Baptiste Pignet²⁸. En 1929, Claudio Defino Viale ach te la moiti  de la construction aux Montegrandi, alors que l'autre moiti  sera acquise par les Devoti-Papone.

LA STATUE DE LA NOTRE-DAME

La statue est une Vierge   l'Enfant en majest  (Figures. 5-8). Il s'agit d'une sculpture en ronde-bosse r alis e en bois de ch ne. Elle se compose de plusieurs pi ces de bois : une pour le tronc et quatre, ajout es au moyen de chevilles, pour les mains et les pieds de la Vierge, et une encore³ pour la t te. Le corps de l'Enfant J sus se compose d'un seul  l ment,   l'exception de la main gauche, form e d'une autre pi ce, alors que la t te, l'avant-bras droit et la main droite ne sont pas d'origine et ont  t  r alis s plus tard.

L' tat actuel constitue le r sultat de la derni re restauration, effectu e en 2014-2015, qui a ramen  la statue en l' tat le plus proche possible de celui d'origine, en  tant 4 couches de peinture (la derni re en date  tait celle de Beneyton des ann es soixante).

Les couleurs d'origine qui apparaissent par endroits nous apprennent que la Vierge portait une tunique rouge cinabre, un chemisier vert transparent et un manteau bleu ciel. La couronne  lev e de fleurs de lys porte des fragments de bolus et de feuille d'or v ritable. L'Enfant  tait v tu d'une tunique verte, son teint est rose et ses cheveux couleur terre de Sienne naturelle. L'arri re du tr ne est moulur  avec de petits arcs en plein cintre et porte des traces d'ocre jaune fortement noircie par le feu.

Du nez au cou, le visage a  t  refait   une  poque non pr cis e, peut- tre pour rem dier aux ravages d'insectes xylophages.

²³ A. DESANDRE, *Aosta dal 1773 al 1814: amministrazione ed  lites tra riforme, rivoluzioni e controrivoluzioni*, in T. OMEZZOLI, *Il Comune...* cit., p. 189, note 275.

²⁴ A. DESANDRE, *Aosta dal 1773 al 1814...* cit., pp. 216-217.

²⁵ *Ibidem*, pp. 230-231.

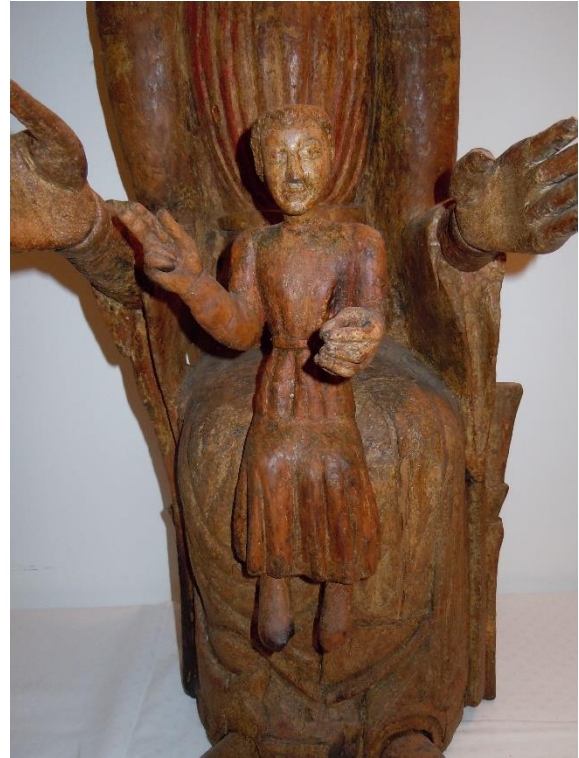
²⁶ Jean-Humbert est le fils de Jean-L onard Forr  et le fr re de Jean-Baptiste. Les initiales de ce dernier, JBF, se trouvent sur l' ventail en fer forg  de 1814 qui surmonte l'entr e du num ro 15. Jean-L onard Forr , n    Saint-Oyen en 1741, meurt en 1809. A. DESANDRE, *Notabili valdostani*, Aoste 2008, p. 189, note 275 et g n alogie de la famille Gerbore, pp. 186-187.

²⁷ Cette information vient d'une note ajout e au manuscrit du chanoine Dominique Noussan. *Apr s 1910, notes historiques sur les rues d'Aoste*, Archives du Grand S minaire d'Aoste, ms. 94-B-44. La disposition du Tribunal d'Aoste de vente aux ench res   la demande de Beraud remonte au 26 novembre 1875. Ce document, ainsi que le proc s-verbal du 8 janvier 1876, sont aujourd'hui conserv s aux Archives de D p t, R gion Autonome Vall e d'Aoste, Fonds Tribunal-Section civile, Volume Ench res 1874-1882 : 26 novembre 1875, *Manifeste d'ench re de biens immeubles   l'instance de Beraud Jean-Baptiste*, ff. 279r-282r ; 8 janvier 1876, *Proc s verbal d'ench re   l'instance du cr ancier Beraud Jean-Baptiste contre Forr  Humbert*, ff. 275r-278v.

²⁸ Archives des Notaires d'Aoste, Fonds Ville, notaire Jean-Baptiste Pignet, 1881, 2^{ me} semestre, vol. 3612, acte n  1647/147, ff. 571r-572v.



Figures. 5, 6 La statue de Notre-Dame de face et de profil



Figures. 7, 8. La statue de Notre-Dame. Détail du visage et de l'Enfant

CONCLUSIONS

L'histoire de la maison Montgrandi, le témoignage des propriétaires actuels de la statue, qui l'ont enlevée de sa niche dans les années soixante pour la faire restaurer, et l'époque présumée de la sculpture, entre le XIII^e et le XIV^e siècle²⁹, confirmeraient qu'il s'agit vraiment de la vierge qui occupait le petit édicule de la maison en face de la demeure des La Creste-Pallavicini. Dans le *Nobiliaire*, ce bâtiment est situé par Jean-Baptiste de Tillier « *vis-à-vis de la Nôtre-Dame de l'hospital des prêtres* ».

²⁹ C'est l'hypothèse proposée dans le procès-verbal de restauration de 2014-2015, rédigé par Novella Cuaz.